



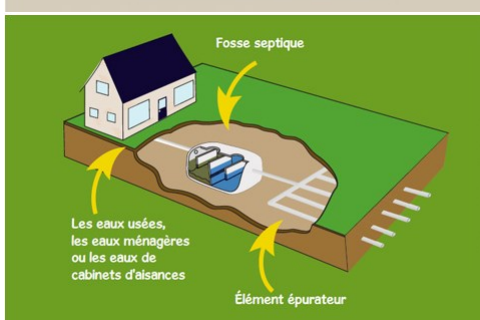
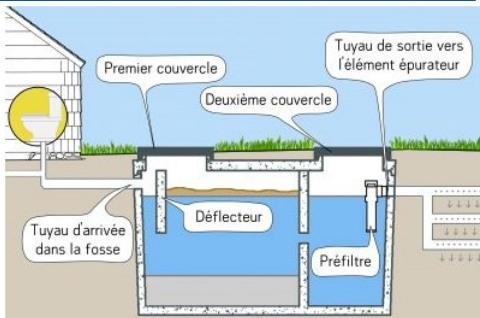
## L'installation septique

### Comment ça marche?

Conçue pour le traitement de petites quantités d'eau usées :

La **fosse septique** permet de clarifier l'eau en séparant celle-ci de ses impuretés (prétraitement). Dans ce réservoir enfoui dans le sol, les matières solides vont décanter (boues) et les huiles et les graisses vont flotter (écumes).

Le **champ d'épuration** (ou l'élément purificateur) complète le traitement en clarifiant l'eau et en la dispersant sur le terrain dans la zone de traitement.



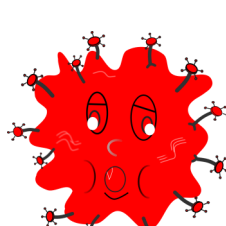
### Saviez-vous que ...

→ Environ 20% des québécois utilisent une installation septique.

→ Insuffisamment traitées, les eaux usées peuvent être des sources de nutriments et être dommageables pour les lacs et cours d'eau en augmentant le nombre d'algues et de plantes. Il y a un risque de contamination bactériologique pouvant être néfaste pour la santé.

→ Même si votre installation septique n'est pas à proximité de cours d'eau, les fossés et les eaux souterraines qui seraient contaminés par votre installation septique rejoignent tôt ou tard les cours d'eau.

→ Réduire la consommation d'eau améliore l'efficacité du traitement. En effet, les eaux usées sont plus longtemps en contact avec les micro-organismes, ce qui permet une meilleure décomposition de la matière organique. Pour une décantation efficace des boues, l'eau doit demeurer au moins 24 h dans la fosse.



### Quelle quantité d'eau maximale pouvons-nous utiliser en 24 heures?

Elle varie selon la grosseur de la fosse septique, généralement associée au nombre de chambres.

1 chambre 0 à 540 L	2 chambres 542 à 1080 L	3 chambres 1081 à 1620 L	4 chambres 1621 à 2160 L	5 chambres 2161 à 2700 L	6 chambres 2701 à 3240 L
------------------------	----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

### Comment savoir si mon installation est défectueuse ?



- Des émanations de mauvaises odeurs (odeur d'égout) sont perceptibles près de votre installation septique
- L'évacuation des eaux usées domestiques de la résidence est lente
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse



- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique (ex : un liquide noir apparaissant à la surface du sol)
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin



### Les toilettes et éviers ne sont pas des poubelles

#### Pas de produits nocifs pour les bactéries :

Eau de Javel, savons riches en huile et en phosphores, médicaments périmés, adoucisseurs d'eau, solvants, peintures, huile à moteur, produits pour déblocage de plomberie etc.

#### Pas de produits difficiles à se dégrader :

Nourriture broyée et marc de café, huiles et graisses, mouchoirs, papier hygiénique et essuie-tout et trop épais, bouille de bain effervescente, litière pour chat, lingettes, etc.



**Les toilettes devraient être utilisées uniquement pour ce à quoi elles ont été conçues.**

**Je n'oublie pas d'en parler à ma visite!**

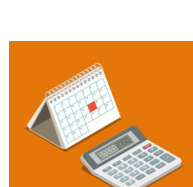


### La vidange de ma fosse septique se fait ...

Si j'occupe ma résidence ...

→ plus de 180 jours/an : aux **2 ANS**

→ moins de 180 jours/an : aux **4 ANS**



De plus, je dois effectuer le bon type de vidange et faire affaire avec une compagnie responsable.

La vidange sélective est à privilégier.

#### Références

Conseil Régional de l'Environnement (CRE) des Laurentides : [http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/Capsule\\_sceptiques.pdf](http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/Capsule_sceptiques.pdf)

Association des entreprises spécialisées en eau du Québec (AESEQ) : <https://aeseq.com/eaux-usees/>

Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) : [https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences\\_isolees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf)

Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie : <https://conseileaunordgaspesie.ca/2022/05/27/flash-infeau-les-installations-septiques/>

Soumission Rénovation.ca : <https://soumissionrenovation.ca/fr/blogue/tout-savoir-fosse-septique>